

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 27 JUILLET 2022 A 18 H. 00**

Présent-e-s : Eric BALJOU, Patrice CHAPTAL, Serge COMBETTES, Philippe DOUTREMEPUICH, Hélène HERRADA, Lidwine SARDO, Martine SENERAY, Michel VIALLA.

Absent.e.s excusé.e.s : Béatrice BACON (pouvoir à Lidwine SARDO), Eric BALJOU (pouvoir à Philippe DOUTREMEPUICH), Françoise MELLADO, Claire PITOT.

Assistent également à la réunion : Nathalie THENOT, secrétaire de mairie, Julie WULLSCHLEGER, chargée de l'accueil et de l'urbanisme.

### **CONSEIL MUNICIPAL**

Le compte rendu du conseil municipal du 06 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s.

Monsieur Patrice Chaptal est désigné secrétaire de séance.

Le maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant une autorisation de signature pour la cession d'un terrain municipal.

Cette demande est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **Demande de subvention auprès du groupe d'action locale en vue de l'obtention de crédits européens pour les jardins partagés.**

Le maire expose à ses collègues que le montant des crédits disponibles à la fin du programme Leader (crédits européens) rend possible l'éligibilité de la demande de subvention qui serait formulée par la commune en vue de la réalisation des jardins partagés.

Ouïes les explications de Monsieur le maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présent.e.s et représenté.e.s, décide de solliciter une aide financière au titre des crédits Leader et de déposer le dossier en vue de son instruction.

### **Création d'un emploi saisonnier.**

Le maire expose au conseil qu'une situation particulière se présente au niveau des services techniques durant les trois premières semaines du mois d'août. En effet, la concomitance de la période de congé du responsable du service technique et l'arrêt de travail pour une durée de deux mois de son adjoint créent une vacance totale durant cette période. Cette situation serait très préjudiciable à l'entretien courant de la commune mais

également à une séquence de travail particulièrement intense lié au déménagement du mobilier de l'ancienne école vers les nouveaux locaux scolaires dans la perspective de la rentrée 2022. En outre, des tâches de débroussaillage spécifiques à différentes réalisations sont à assurer. Ouïes les explications de Monsieur le maire, le conseil, à l'unanimité des membres présent.e.s ou représenté.e.s, décide de créer un poste d'employé communal saisonnier pour faire face aux besoins exprimés.

### **Autorisation de signature-vente à M. Chabannat.**

Le maire expose aux membres du conseil qu'en complément de la délibération fixant la superficie et le prix de la vente des parcelles municipales à Monsieur Chabannat (hameau d'Encontre), il convient d'autoriser le maire ou l'adjoint délégué à signer l'acte de vente. Ouïes les explications de Monsieur le maire, le conseil, à l'unanimité des membres présent.e.s ou représenté.e.s, approuve cette autorisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H. 30.